

**PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ FAISANT SUITE AUX RECOMMANDATIONS FORMULÉES DANS LE RAPPORT DU VGC –**  
**CHAPITRE 5 : LES LOGEMENTS DES FORCES ARMÉES CANADIENNES**

Référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, n° de tél.)
Para 5.38	<p><i>Besoins en logements militaires</i></p> <p>La Défense nationale devrait achever l'examen de sa politique sur le logement militaire et clairement définir ses besoins opérationnels en la matière.</p>	<p>Recommandation acceptée. En septembre 2015, à une réunion préparatoire du Conseil du logement de la Défense nationale, l'organe consultatif de la politique sur le logement militaire, les intervenants de la Défense nationale ont eu pour directive de revoir entièrement les besoins opérationnels pour le logement militaire. Cet examen, qui devait se terminer à l'automne 2016, s'inspirera de constatations provenant de rapports antérieurs pour recommander des changements et réviser la politique actuelle. La Défense nationale présentera une nouvelle version de sa politique sur le logement au plus tard à l'automne 2017.</p>	<p>À compter de février 2016, le Ministère fera appel à des ressources internes pour déterminer un besoin opérationnel quantifiable en matière de logements militaires fondé sur les critères établis par les commandements d'armée à l'automne 2015. Une fois le besoin opérationnel déterminé, le Ministère entamera un examen exhaustif de sa politique sur le logement afin de l'harmoniser au nouveau besoin. L'examen de la politique aura pour but d'harmoniser la stratégie globale sur le logement avec le besoin opérationnel par l'intermédiaire des Ordonnances et des règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (ORFC); il se traduira par un examen et/ou une révision des ORFC, des Directives et ordonnances administratives de la Défense (DOAD) et de l'Instruction sur les logements du MDN.</p>	<p>Les modifications aux ORFC devront être approuvées par le ministre de la Défense nationale (min DN). Les modifications à l'appendice des ORFC, qui fait partie intégrante de la politique, devront faire l'objet d'une présentation au Conseil du Trésor et c'est pourquoi l'échéance est reportée de 2017 à 2018.</p>	<p>(1) Été 2016 – La recherche et l'analyse de la direction générale – Recherche et analyse (Personnel militaire) [DGRAPM] sont remises au directeur – Soutien aux familles des militaires (DSFM)</p> <p>(2) Automne 2016 – L'étude du DSFM sur le besoin opérationnel est présentée au Groupe de travail sur le logement (GTL) et au Conseil du logement (CL)</p> <p>(3) Hiver 2016 – Le Conseil des Forces armées/Comité exécutif de la Défense (CFA/CED) examine le besoin opérationnel</p> <p>(4) Printemps 2017 – Début de l'examen et de la révision de la politique des ORFC et examen</p>	<p>Col C.D. Harris, chef – Personnel militaire (CPM), directeur – Soutien aux familles des militaires (DSFM), 613-943-5518</p>

Référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, n° de tél.)
					subséquent de la politique (5) Automne 2018 – Mise en œuvre de la politique révisée du MDN sur le logement	
Para 5.53	<p><i>Gestion des logements militaires</i></p> <p>Quand la Défense nationale aura achevé l'examen de sa politique et défini clairement ses besoins opérationnels en matière de logements militaires, elle devrait élaborer des plans adéquats définissant les travaux à réaliser, le délai d'exécution de ces travaux et les ressources nécessaires pour répondre à ces besoins.</p>	<p>Recommandation acceptée. La Défense nationale mettra en place un plan de logement à long terme dans l'année suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la révision de la politique sur le logement;</li> <li>la définition précise des besoins opérationnels pour les logements militaires et leur approbation par le Ministère.</li> </ul> <p>Le plan à long terme s'inscrira dans les nouvelles politiques de la Défense nationale et répondra aux besoins opérationnels définis. Ce plan comportera plusieurs volets et offrira diverses options pour répondre aux nouveaux</p>	<p>La Défense nationale préparera un plan à long terme définissant les travaux à réaliser, le délai d'exécution de ces travaux et les ressources nécessaires pour répondre aux besoins opérationnels qui seront déterminés et énoncés dans la nouvelle politique sur le logement.</p> <p>La mise en œuvre du plan sera approuvée et ce dernier sera financé en fonction des recettes prévues et du crédit ministériel.</p>	La Défense nationale mettra en place un plan de logement résidentiel à long terme un an après avoir adopté une nouvelle politique sur le logement (automne 2018).	<p>Après avoir pris connaissance du besoin opérationnel approuvé et de la nouvelle politique sur le logement (T=0) :</p> <p>(1) Évaluer le besoin opérationnel et la politique sur le logement pour déterminer l'état final souhaité et les objectifs du plan de logements résidentiels du MDN. Évaluer la possibilité d'atteindre ces objectifs par l'intermédiaire du modèle de prestation de services existant. (T+1 mois)</p> <p>(2) Analyser les options afin de déterminer les modes de prestation des</p>	Dominique Francoeur, chef de la direction, Agence de logement des Forces canadiennes, 613-998-5904

Référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, n° de tél.)
		<p>besoins, dont, peut-être, la mise à jour des plans du portefeuille actuels de la Défense nationale ainsi que des façons novatrices d'appliquer le programme de logement. Le plan sera assorti d'un budget détaillé, en fonction des recettes prévues et du crédit ministériel.</p>			<p>services du programme qui permettront de répondre au besoin opérationnel. Ces modes pourront faire appel aux intervenants du secteur privé et des collectivités locales. (T+6 mois)</p> <p>(3) Évaluer les options et tenir des consultations internes avec les organismes de gouvernance du MDN au sujet des options de prestation des services du programme. Cela comprendra des évaluations qualitatives, une évaluation du risque et une évaluation sommaire des coûts. (T+6 mois)</p> <p>(4) Mise au point du plan de logements résidentiels du MDN qui déterminera les travaux, le temps et les ressources nécessaires pour répondre au besoin opérationnel. (T+6 mois)</p>	

Référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, n° de tél.)
					(5) Obtenir l'approbation par le Ministère du plan de logements résidentiels du MDN (T+12 mois, automne 2018)  (Les jalons proposés supposent qu'on ne devra pas obtenir l'approbation d'autorités externes comme le SCT.)	
Para 5.54	<p><i>Gestion des logements militaires</i></p> <p>L'Agence de logement des Forces canadiennes devrait régulièrement saisir et mettre à jour l'information concernant l'état des logements militaires pour en assurer l'exactitude et l'utilité à l'égard d'une prise de décisions éclairées.</p>	<p>Recommandation acceptée. L'Agence de logement des Forces canadiennes a ajouté une fonction d'évaluation de l'état des lieux dans sa plus récente version du Système d'information de gestion et a importé les données sur l'état des logements de l'ancien système. Le transfert des données recueillies depuis octobre 2014 se terminera vers la fin de novembre 2015. L'Agence terminera la formation liée au système et la mise en œuvre du système dans les bureaux régionaux, d'ici le 31 mars 2016. L'Agence :</p>	<p>Achèvement de la conception et de la mise en œuvre d'un système proposé. Soutien de la fonction d'évaluation de l'état des logements dans la Planification des ressources de l'entreprise (PRE) de l'ALFC.</p>	Printemps 2016	(1) Planification, mise en œuvre et mise à l'essai (automne 2015). (2) Formation sur le système et mise en œuvre du système (hiver 2016). (3) Processus de surveillance (printemps 2016).	Dominique Francoeur, chef de la direction, Agence de logement des Forces canadiennes, 613-998-5904

Référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, n° de tél.)
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• assurera une meilleure supervision des processus opérationnels d'évaluation de l'état des logements;</li> <li>• surveillera la qualité des données et leur saisie en temps voulu par des rapports analytiques ponctuels;</li> <li>• procédera chaque année à l'examen complet des données sur l'état des logements avant la fin de l'exercice pour permettre la prise de décisions éclairées.</li> </ul>				
Para 5.69	La Défense nationale devrait s'assurer d'utiliser efficacement les ressources qu'elle affecte au logement militaire. Plus particulièrement, elle devrait :	Recommandation acceptée. À la fin de chaque exercice, la Défense nationale compilera un rapprochement qui fera rapport sur les revenus de location de logements reçus et les dépenses engagées au sein de la Défense nationale ou de l'organisation concernant les	À la fin de chaque exercice, la Défense nationale compilera un rapprochement qui fera rapport sur les revenus de location de logements reçus et les dépenses engagées au sein de la Défense nationale concernant les activités relatives aux logements militaires. Il s'agira d'une exigence permanente et le sous-ministre adjoint (Infrastructure et Environnement)	Au maximum 30 jours après la fin de l'année financière précédente.	Aucun.	M. Pat Osborne, SMA(IE), Contrôleur par intérim du SMA(IE) 613-971-7665

Référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, n° de tél.)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>définir clairement ce que sont les coûts de fonctionnement et déterminer les coûts qui seront couverts par les recettes de location;</li> <li>affecter en temps utile les fonds destinés aux dépenses en immobilisations afin que leur utilisation puisse être planifiée adéquatement.</li> </ul>	<p>activités relatives aux logements militaires. Il s'agira d'une exigence permanente : le sous-ministre adjoint (Infrastructure et Environnement) sera tenu de produire ce rapprochement au plus tard 30 jours après la fin de l'exercice précédent.</p> <p>De plus, la Défense nationale approuvera du financement en capital à l'Agence de logement des Forces canadiennes par le biais de décisions relatives à l'attribution des ressources prises à la suite du cycle ministériel de trois ans de la planification intégrée des activités. Par conséquent, le financement sera accordé à l'Agence sur une période de planification de trois ans par la lettre relative aux affectations initiales signée par le sous-ministre au début de chaque exercice.</p>	<p>sera tenu de produire ce rapprochement. Ce dernier servira à confirmer que les revenus de location de logements ont été utilisés pour compenser les coûts de fonctionnement ministériels relatifs aux logements militaires.</p> <p>La Défense nationale approuvera du financement en capital à l'Agence de logement des Forces canadiennes, qui est un sous-élément du groupe du SMA(IE), par l'entremise de décisions sur l'affectation des ressources prises dans le cadre du cycle de la planification intégrée des activités de trois ans du Ministère.</p>	<p>Les affectations théoriques pour trois ans seront rajustées quand la Défense nationale aura terminé son plan à long terme en matière de logements et déterminé ses besoins en ressources.</p>	<p>Achèvement du plan à long terme en matière de logements de la Défense nationale. (À confirmer)</p>	<p>Capv Cathy Corrigan,                  SMA(Fin)/DPF,                  Directrice du budget                  613-992-4646</p>

Référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, n° de tél.)
			Établissement et approbation d'un engagement à long terme en matière de financement.		Une fois que la Défense nationale aura terminé le plan à long terme en matière de logements, elle approuvera un engagement à long terme en matière de financement fondé sur les recettes prévues et le crédit ministériel.	